

Commune de MANE

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 13 Juillet 2023 à 18 heures

Le quorum est atteint avec 11 élus présents et 4 procurations, soit 15 voix.

Monsieur Le Maire fait le compte-rendu de l'usage de sa délégation :

A - Immeuble Miravail - Maitrise d'œuvre :

contracter avec le maître d'oeuvre (Bureau CODOU) retenu par la Commission d'Appel d'Offres.

B - Loyer JOUFFRET : pour annulation du loyer du mois de mai à la demande des locataires

C - Im. ALICOT : pour donner en location le local à 750 € HT pour activité artistique.

Monsieur Le Maire commente le plan pluriannuel d'investissements remis à tous les élus et qui retrace les projets de la Commune sur une période 9 années portant sur les domaines suivants :

- L'enfance avec le Pôle Scolaire,
- Le stationnement, avec l'aménagement de divers espaces intramuros,
- Le logement avec la réhabilitation de bâtiments, le lotissement de St Estève,
- La sécurité au sein du village avec l'aménagement du Grand Chemin, le carrefour de la Bourgade,
- La santé avec l'aménagement du 2^{ème} étage du Centre Médico Social pour l'accueil de professions médicales et paramédicales

I - Service «Eau et Assainissement»- Emprunt :

Il est proposé à l'Assemblée de contracter un emprunt de 600 000€ auprès de la Banque des Territoires sur une durée de 35 ans et établi sur le taux du livret A + 0,40%.

A l'unanimité, les élus autorisent Monsieur Le Maire à signer le contrat à intervenir.

II – Demande de classement «Commune touristique» :

L'Assemblée a été appelée à se prononcer sur la demande de classement de MANE en «Commune Touristique», demande qui doit être présentée à Monsieur Le Préfet.

Plusieurs éléments étayent la requête ; un patrimoine monumental exceptionnel avec 7 monuments historiques : Château de Sauvan, Salagon, Pont Roman, Chapelle de Châteauneuf, Eglise Saint André, Chapelle des Minimes, Miravail, auxquels s'ajoute la citadelle, unique fortification médiévale intacte, dans la Région.

Sur le plan touristique s'ajoutent à ces atouts attractifs, la Maison des Produits de Pays, et en hébergement, le Couvent des Minimes.

La qualité confort fait de lui le seul établissement de ce niveau dans le Département.

Par ailleurs, le SPA qui sera ouvert en septembre prochain sera un des tout premier de France.

S'ajoute la qualité des entreprises situées dans le Parc d'Activités de Pitaugier, tournées vers les senteurs saveurs.

Enfin, dans le cadre de l'intercommunalité, la Communauté de Haute Provence Pays de Banon, qui entend promouvoir le tourisme, notamment à Mane, a mis en place un Bureau d'Informations Touristiques, au centre du village, afin d'accompagner et développer son attractivité.

A l'unanimité, les élus sont favorables.

III – Syndicat Intercommunal de la Fourrière de Vallongues :

Les élus, à l'unanimité, entérinent l'adhésion des Communes de Limans et Malijai au Syndicat de la Fourrière de Vallongues.

IV – Immeuble Miravail -Demande financements :

La Collectivité peut prétendre à un financement auprès de l'ANAH et de la DRAC pour les études préalables.

A l'unanimité, les élus autorisent Monsieur Le Maire à solliciter ces financements.

V – Aménagement du Grand Chemin -Demande financements :

Il est rappelé que ce projet permettra de sécuriser la circulation des piétons tout en réduisant la vitesse des véhicules dans l'artère principale du village.

Il est proposé de solliciter des financements auprès du Conseil Régional et du Département 04.

A l'unanimité, les élus sont favorables.

VI – Subventions 2023 :

Il est suggéré d'attribuer, pour 2023, les sommes suivantes :

Association	Montant
✓ Bibliothèque Pour Tous	1 000 €
✓ Amicale des sapeurs pompiers Forcalquier	230 €
✓ Société de Boules Manaraine	230 €
✓ Association Saint André	230 €
✓ Prévention Routière	150 €
✓ Société de Chasse «La Manaraine»	230 €
✓ Centre Communal d'Action Sociale	2 500 €
✓ Coopérative scolaire de Mane	5 000 €

Ces propositions sont adoptées à la Majorité (1 ABSTENTION pour l'Association St André)

VII – Bibliothèque Pour Tous – Nouvelle dénomination :

Les élus sont favorables, à l'unanimité, pour que la Bibliothèque Pour Tous soit dénommée «Bibliothèque Marie-Simone LAUGIER».

Mane, le 18 Juillet 2023



Le Maire de MANE,

Jacques DEPIEDS.